

Le propriétaire,

CONTRAT DE PRET DE MATÉRIEL TABLES ET BANCS

Entre les soussignés : Monsieur Christophe BILLEROT, Maire, agissant au nom de la commune, 11 chemin des grandes vignes 79400 NANTEUIL, propriétaire du matériel ci-après désigné « le propriétaire », d'une part Εt M Demeurant à Tel: Emprunteur du matériel, ci-après désigné « le preneur », d'autre part, **DESIGNATION**: Nombre de tables : Nombre de bancs : **RECUPERATION DU MATERIEL:** ■ La récupération est gratuite si elle est effectuée par vos propres moyens aux ateliers, **SUR RENDEZ-VOUS** uniquement. ■ La récupération est facturée 15 € si les agents techniques doivent vous livrer et venir récupérer les tables et bancs au terme de la location. **DURÉE DU PRET** : La présente location est consentie pour une durée de jours du : Au: Fait à NANTEUIL, le

Le preneur,